

Qualification
professionnelle

Une formation, un métier

Le titulaire de la qualification agit sous la responsabilité de la direction ou d'un responsable de service, pour conseiller en matière de mise en œuvre des orientations stratégiques santé, sécurité et environnement (SSE). Il assure le déploiement du système ou du dispositif SSE, dans des entreprises de tous secteurs d'activité et de toutes tailles. Les actions menées se font dans le cadre du respect des réglementations et autres exigences (demandes clients, guides de bonnes pratiques, ...), pour améliorer en permanence les résultats de l'entreprise en matière de prévention des risques professionnels et des impacts environnementaux.

Objectifs professionnels

- . Identifier les exigences légales et réglementaires, ainsi que les préconisations applicables à l'entreprise
 - . Proposer les référentiels, méthodologies et outils internes
- . Evaluer le niveau de conformité de l'entreprise par rapport aux exigences légales et autres
- . Conduire des analyses et des évaluations des risques professionnels et/ou environnementaux, et de manière préventive ou curative suite à des accidents
- . Proposer et piloter le (ou les) plans d'actions à mettre en place
 - . Mettre en place les moyens permettant de s'assurer de l'efficacité des actions menées en matière de sécurité et/ou d'environnement
 - . Animer des groupes de travail pour limiter les risques identifiés ou mettre un plan d'action suite à un incident ou accident
- . Former les correspondants SSE et les responsables d'équipes

Débouchés

- . Chargé(e) de prévention et de sécurité,
- . Coordonnateur(trice) sécurité et protection de la santé (SPS)
- . Responsable qualité sécurité environnement (QSE)
- . Technicien(ne) prévention et gestion des risques, hygiène

Validation

- . Une qualification professionnelle « Préventeur Santé Sécurité au Travail et Environnement », délivrée par l'UIMM
- . Formation Sauveteur secouriste du travail SST
- . Certificat d'Auditeur Interne
- . Certificat de formateur

DEUX RENTRÉES PAR AN !

CANDIDATURE

1. Pré-inscription :

De janvier à décembre sur www.instic.fr

2. Entretien individuel de motivation :

Il vise à cerner la motivation et à valider les pré-requis pour la formation choisie et pour l'alternance.

3. Pour les candidats au contrat de professionnalisation :

Le candidat, admissible après l'entretien de motivation, doit signer un contrat de professionnalisation s'il a choisi de suivre la formation en alternance.

PUBLIC

- . Etudiant(e)s de niveau ou titulaire d'un BAC dans le domaine tertiaire ou industriel.
- . Salarié(e)s d'entreprise justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine, de 3 ans minimum.

12 mois
en
alternance

Préventeur SST et Environnement

Programme de formation

formation :
13 semaines

Droit et gestion

- . Droit (contrat, institutions, ...)
- . Processus management des ressources humaines
- . Conduite et gestion de projet

Hygiène, sécurité et risques

- . Hygiène, sécurité et risques (OHSAS 18001, MASE, analyse de poste, ...)

Management de l'environnement

- . Environnement (ISO 14001, réglementation, analyse eau, air et sol, ...)
- . RSE (ISO 26000, développement durable, ...)

Audit interne

- . Entraînement à l'audit de systèmes QSE

Animation, communication

- . Animation, groupe de travail
- . Formation de formateur
- . Communication et développement personnel
- . Technique de recherche d'emploi

Organisation et statut durant la formation

En alternance

- . En contrat de professionnalisation ou en stage alterné (6 mois max.), ou en période de professionnalisation
- . Rythme : 1 semaine de formation / 2 à 3 semaines en entreprise
- . Possibilité de suivre la formation dans le cadre du CPF, du CIF, d'un CSP ou d'une VAE

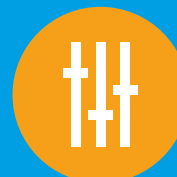
Le contrat de professionnalisation

Avantages du contrat avec INSTIC

- . Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise avec le concours de l'OPCA
- . INSTIC assure la mise en place du contrat avec l'entreprise
- . INSTIC organise et gère le montage administratif du dossier
- . INSTIC réalise un suivi pédagogique



Suivi individualisé:
classe de 14 élèves
maximum.



Possibilité de
personnalisation du
parcours.



Formation éligible au
CPF.